



ASBL LIONS CLUB DISTRICT 112D BELGIUM PROCURATION A L'AG DU 11.05.2024

Je soussigné :
Président du Lions Club de
Ayant au 31.03.2024 membres

Donne procuration pour le représenter à :

	Membre de mon club
--	--------------------

spécialement accrédité aux fins de le représenter et de voter lors de l'AG du 11 mai 2024 de l'Asbl Association des Lions Club du District 112D Belgium

Bon pour pouvoir (signature et date du président de club si envoi postal)

A renvoyer

Soit par voie postale à Jean-Yves Simon , Vieux Tienne, 11 5100 Wépion

Soit par mail à jean-yves.simon@skynet.be

Avant le 1 mai 2024

Précisions utiles relatives à nos statuts

- Seuls les Présidents de club pourront délivrer une procuration.
- Les membres effectifs autres que les présidents de club (PZ PR PDG ...) ne peuvent pas délivrer de procuration
- La procuration donnée n'est valable que dans le cadre des votes au sein de l'AG de l'asbl et non pour les votes dans l'association de fait (élection du gouverneur et des vice-gouverneurs)



District 112D

A.S.B.L. ASSOCIATION DES LIONS CLUBS DU DISTRICT 112D BELGIUM

Siège Social : 95, Bd Sainctelette 7000 MONS

No 3806 No Identification moniteur : 11109/94 No d'entreprise : 452858356

Ordre du Jour de l'Assemblée Générale de l'ASBL ASSOCIATION DES LIONS CLUBS DU DISTRICT 112D BELGIUM -11 mai 2024

La Bourse de Namur, Place d'Armes, 1 5000 Namur

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 16-12-2023
2. Examen et approbation du budget de l'exercice 2024-2025
3. Nomination des membres de l'organe de gestion conformément à l'article 19 des statuts.
4. Divers

Pour l'ASBL

Jacques FONDU
Secrétaire Général